Sourate N° 38 : Sâd

(mecquoise, nombre de versets : 88, ordre chronologique : 38)

سُورَةُ صٓ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ صٓ ۚ وَالْقُرْآنِ ذِي الذِّكْرِ ﴿١﴾ بَلِ الَّذِينَ كَفَرُوا فِي عِزَّةٍ وَشِقَاقٍ ﴿٢﴾ كَمْ أَهْلَكْنَا مِن قَبْلِهِم مِّن قَرْنٍ فَنَادَوا وَّلَاتَ حِينَ مَنَاصٍ ﴿٣﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Sâd [1188]. Par le Coran, au renom glorieux ! (2). Ceux qui ont mécru sont plutôt dans l'orgueil et le schisme. (3). Que de générations avant eux avons-Nous fait périr, qui ont crié, hélas, quand il n'était plus temps d'échapper ? ﴾

﴿ Par le Coran, au renom glorieux ! ﴾ Par le Coran qui est un rappel pour les gens et qui contient le bien pour eux, pour leur vie d'ici-bas et celle de l'au-delà.

Selon Ad-Dahhâk, ce verset est identique au suivant :

﴿ لَقَدْ أَنزَلْنَآ إِلَيْكُمْ كِتَٰبًا فِيهِ ذِكْرُكُمْ ﴾

﴿ Nous avons assurément révélé à votre intention un Livre où se trouve votre rappel. (…) ﴾ [1189]

« Rappel », c'est-à-dire « avertissement », selon Ad-Dahhâk, Qatâda et cet avis est retenu par Ibn Jarîr.[1190]

Quant à Ibn 'Abbâs ﷺ, Sa'îd Ibn Jubayr, Ibn 'Uyayna, Abû Husayn, Abû Sâlih et As-Suddî, « dhi-dh-dhikr » (ذِي الذِّكْر) désigne la noblesse du Coran[1191].

Les deux interprétations ne sont pas contradictoires. En effet, le Coran est un noble Livre qui contient un avertissement.

Les savants ont divergé sur l'objet du serment. Certains ont dit qu'il était contenu dans le verset suivant :

[1188] Se référer à l'exégèse de la sourate Al-Baqara pour l'explication des lettres isolées.
[1189] S21 V10.
[1190] At-Tabarî (21/140).
[1191] C'est selon cet avis que nous l'avons traduit par « au renom glorieux ».

﴿ إِن كُلٌّ إِلَّا كَذَّبَ ٱلرُّسُلَ فَحَقَّ عِقَابِ ﴿١٤﴾ ﴾

« Il n'en est aucun qui n'ait traité les Messagers de menteurs. Et bien, Ma punition s'est avérée contre eux ! » [1192]

D'autres ont dit qu'il était dans cet autre verset :

﴿ إِنَّ ذَٰلِكَ لَحَقٌّ تَخَاصُمُ أَهْلِ ٱلنَّارِ ﴿٦٤﴾ ﴾

« Telles sont en vérité les querelles des gens du Feu. » [1193]

Or, Ibn Jarîr a montré que cet avis est faible, le verset étant trop éloigné du serment lui-même.

Quant à Qatâda, dont l'avis a été choisi par Ibn Jarîr, il indique que l'objet du serment est ce qui suit : **« Ceux qui ont mécru sont plutôt dans l'orgueil et le schisme. »** [1194]

Ce Coran contient un rappel pour qui veut se rappeler et un signe pour qui veut méditer, mais les mécréants n'en tirent guère profit, à cause de leur orgueil et leur esprit de clan, ils sont dans **« le schisme »**, c'est-à-dire qu'ils s'y opposent.

Puis, Allah leur fait peur en mentionnant la destruction des communautés les ayant précédés et qui avaient traité leurs Messagers de menteurs : **« Que de générations avant eux avons-Nous fait périr, qui ont crié, hélas, quand il n'était plus temps d'échapper ? »** Elles crièrent et implorèrent le secours d'Allah lorsqu'elles virent le châtiment, mais il était trop tard, comme Allah le dit ailleurs :

﴿ فَلَمَّآ أَحَسُّوا۟ بَأْسَنَآ إِذَا هُم مِّنْهَا يَرْكُضُونَ ﴿١٢﴾ لَا تَرْكُضُوا۟ وَٱرْجِعُوٓا۟ إِلَىٰ مَآ أُتْرِفْتُمْ فِيهِ وَمَسَٰكِنِكُمْ لَعَلَّكُمْ تُسْـَٔلُونَ ﴿١٣﴾ ﴾

« Quand ils sentirent Notre rigueur, ils s'en enfuirent hâtivement. Ne fuyez pas ! Retournez à vos vies de luxe et à vos demeures, peut-être serez-vous interrogés ! » [1195]

Muḥammad Ibn Ka'b explique qu'ils attestèrent de l'unicité divine, mais leur terme était arrivé ; ils voulurent échapper au châtiment par le repentir, mais l'échéance était arrivée.

[1192] S38 V14.
[1193] S38 V64.
[1194] Aṭ-Ṭabarî (21/140, 141).
[1195] S21 V12-13.

Qatâda indique également qu'ils voulurent se repentir lorsqu'ils virent le châtiment, mais il n'en était plus temps. Il n'était alors plus possible de s'enfuir ni d'y échapper.

﴿ وَعَجِبُوٓاْ أَن جَآءَهُم مُّنذِرٌ مِّنْهُمْ ۖ وَقَالَ ٱلْكَٰفِرُونَ هَٰذَا سَٰحِرٌ كَذَّابٌ ﴿٤﴾ أَجَعَلَ ٱلْءَالِهَةَ إِلَٰهًا
وَٰحِدًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ عُجَابٌ ﴿٥﴾ وَٱنطَلَقَ ٱلْمَلَأُ مِنْهُمْ أَنِ ٱمْشُواْ وَٱصْبِرُواْ عَلَىٰٓ ءَالِهَتِكُمْ ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ
يُرَادُ ﴿٦﴾ مَا سَمِعْنَا بِهَٰذَا فِى ٱلْمِلَّةِ ٱلْءَاخِرَةِ إِنْ هَٰذَآ إِلَّا ٱخْتِلَٰقٌ ﴿٧﴾ أَءُنزِلَ عَلَيْهِ ٱلذِّكْرُ مِنۢ بَيْنِنَا ۖ
بَلْ هُمْ فِى شَكٍّ مِّن ذِكْرِى ۖ بَل لَّمَّا يَذُوقُواْ عَذَابِ ﴿٨﴾ أَمْ عِندَهُمْ خَزَآئِنُ رَحْمَةِ رَبِّكَ ٱلْعَزِيزِ ٱلْوَهَّابِ
﴿٩﴾ أَمْ لَهُم مُّلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا ۖ فَلْيَرْتَقُواْ فِى ٱلْأَسْبَٰبِ ﴿١٠﴾ جُندٌ مَّا هُنَالِكَ
مَهْزُومٌ مِّنَ ٱلْأَحْزَابِ ﴿١١﴾ ﴾

« (4). Et ils (les Mecquois) s'étonnèrent qu'un avertisseur parmi eux leur soit venu, et les infidèles dirent : « C'est un magicien et un grand menteur. (5). Réduira-t-il les divinités à un seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante ! » (6). Et leurs notables partirent en disant : « Allez-vous-en, et restez confiants en vos dieux ; c'est là vraiment une chose souhaitable ! (7). Nous n'avons pas entendu cela dans la dernière religion, ce n'est en vérité que pure invention ! (8). Quoi ! C'est sur lui, parmi nous, qu'on aurait fait descendre le Rappel ! » Plutôt ils sont dans le doute au sujet de Mon message. Ou plutôt ils n'ont pas encore goûté à Mon châtiment ! (9). Ou bien détiennent-ils les trésors de la miséricorde de ton Seigneur, le Puissant, le Dispensateur par excellence ? (10). Ou bien ont-ils le royaume des cieux et de la Terre et de ce qui existe entre eux ? Eh bien, qu'ils y montent par n'importe quel moyen ! (11). Une armée de Coalisés qui, ici-même, sera mise en déroute ! »

L'étonnement des polythéistes face au message de l'unicité divine et au Coran (V4-11)

Le Très-Haut nous informe de l'étonnement des polythéistes quant au fait que le Messager d'Allah ﷺ ait été envoyé comme annonciateur et avertisseur.

Allah dit dans un autre verset :

﴿ أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ رَجُلٍ مِّنْهُمْ أَنْ أَنذِرِ ٱلنَّاسَ وَبَشِّرِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ أَنَّ لَهُمْ
قَدَمَ صِدْقٍ عِندَ رَبِّهِمْ ۗ قَالَ ٱلْكَٰفِرُونَ إِنَّ هَٰذَا لَسَٰحِرٌ مُّبِينٌ ﴿٢﴾ ﴾

﴿ Est-il étonnant pour les gens, que Nous ayons révélé à un homme d'entre eux : « Avertis les gens, et annonce la bonne nouvelle aux croyants qu'ils ont auprès de leur Seigneur une présence méritée ! » ? Les mécréants dirent alors : « Celui-ci est certainement un vrai magicien ! » ﴾ [1196]

﴿ Et ils (les Mecquois) s'étonnèrent qu'un avertisseur parmi eux ﴾, c'est-à-dire un être humain, **﴿ leur soit venu, et les infidèles dirent : « C'est un magicien et un grand menteur. Réduira-t-il les divinités à un seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante. » ﴾** Ils s'étonnèrent du monothéisme, eux qui avaient hérité du polythéisme de leurs ancêtres et qui avaient bercé dedans. Lorsque le Messager d'Allah ﷺ voulut purifier leurs cœurs du polythéisme et les guider vers l'adoration exclusive d'Allah, ils s'en étonnèrent et refusèrent cet appel en prononçant les propos relatés dans le verset.

﴿ Et leurs notables partirent en disant : « Allez-vous-en, et restez confiants en vos dieux ; c'est là vraiment une chose souhaitable ! ﴾ Persistez dans votre culte et vos croyances, ne répondez pas à l'appel de l'unicité. **﴿ C'est là vraiment une chose souhaitable ﴾**, c'est-à-dire qu'en vous appelant au monothéisme, Muhammad recherche en vérité les honneurs et souhaite s'élever au-dessus de vous.[1197]

Les causes de la révélation de ces versets

Ibn Jarîr rapporte, d'après Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما, que lorsqu'Abû Tâlib tomba malade, un groupe de Quraychites se rendirent auprès de lui, parmi lesquels Abû Jahl. Ils lui dirent : « Ô Abû Tâlib ! Ton neveu insulte nos divinités, il fait ceci et cela, il dit ceci et cela, fais-le donc venir pour qu'il cesse ! » Il fit appeler le Prophète ﷺ qui arriva. Il ne restait entre les hommes et Abû Tâlib qu'une seule place. Abû Jahl, qui craignait qu'Abû Tâlib ne se laisse séduire par les propos du Prophète ﷺ si celui-ci se trouvait tout près de lui, se dépêcha de prendre la place.

Le Messager d'Allah ﷺ, ne trouvant pas de place, dut s'asseoir près de la porte. Abû Tâlib lui dit : « Ô neveu ! Ton peuple se plaint de toi et affirme que tu insultes leurs divinités et que tu dis telle et telle chose ! » Le Prophète ﷺ dit alors : **« Ô oncle ! Je veux qu'ils prononcent une seule parole qui leur permettra de soumettre les Arabes et de contraindre les autres à verser la capitation. »**

[1196] S10 V2.
[1197] At-Tabarî (21/152).

Surpris, ils dirent : « Une parole ! Par ton père, nous en prononcerons dix ! Quelle est cette parole ? » Abû Tâlib ajouta : « Quelle est cette parole, mon neveu ? » Le Prophète ﷺ dit alors : **« Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah. »** Effarés, ils se levèrent, époussetèrent leurs vêtements et dirent : **﴿ Réduira-t-il les divinités à un seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante. ﴾**

C'est alors que fut révélé ce verset jusqu'à **﴿ ou plutôt ils n'ont pas encore goûté à Mon châtiment ! ﴾** [1198]

﴿ Nous n'avons pas entendu cela ﴾, nous n'avons pas entendu parler du monothéisme, **﴿ dans la dernière religion ﴾**, c'est-à-dire dans le christianisme, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, **﴿ ce n'est en vérité que pure invention ! ﴾** Ce n'est qu'un mensonge, comme l'expliquent Mujâhid et Qatâda, ce n'est qu'un conte inventé, selon Ibn 'Abbâs ﷺ. [1199]

﴿ Quoi ! C'est sur lui, parmi nous, qu'on aurait fait descendre le Rappel ! ﴾ Ils ne pouvaient pas concevoir que Muhammad ﷺ ait été favorisé par rapport à eux par la révélation.

Allah rapporte également leurs propos dans le verset suivant :

﴿ وَقَالُوا۟ لَوْلَا نُزِّلَ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانُ عَلَىٰ رَجُلٍ مِّنَ ٱلْقَرْيَتَيْنِ عَظِيمٍ ﴿٣١﴾ ﴾

﴿ Et ils dirent : « Pourquoi n'a-t-on pas révélé ce Coran à un haut personnage de l'une des deux cités ? » ﴾ [1200]

Et Il leur répond :

﴿ أَهُمْ يَقْسِمُونَ رَحْمَتَ رَبِّكَ ۚ نَحْنُ قَسَمْنَا بَيْنَهُم مَّعِيشَتَهُمْ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۚ وَرَفَعْنَا بَعْضَهُمْ فَوْقَ بَعْضٍ دَرَجَٰتٍ ﴾

﴿ Sont-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur ? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns par rapport aux autres (...). ﴾ [1201]

Ainsi, lorsqu'ils prononcèrent ces paroles montrant leur ignorance et leurs doutes au sujet de la prophétie de Muhammad ﷺ, Allah dit : **﴿ Plutôt ils sont dans le doute au sujet de Mon message. Ou plutôt ils n'ont pas encore goûté à Mon châtiment ! ﴾** Ils finiront par goûter aux conséquences de leurs propos le jour où ils seront conduits au Feu.

[1198] At-Tabarî (21/149). Un récit semblable a été rapporté par Ahmad (1/362), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/442) et At-Tirmidhî (*Tuhfat Al-Ahwadhî* 9/99).
[1199] At-Tabarî (21/154, 155).
[1200] S43 V31.
[1201] S43 V32.

﴿ **Ou bien détiennent-ils les trésors de la miséricorde de ton Seigneur, le Puissant, le Dispensateur par excellence ?** ﴾ Allah rappelle ici qu'Il est le Maître et qu'Il agit comme Il veut, c'est Lui qui guide et égare, qui donne et retient, qui élève et rabaisse, Il choisit qui Il veut pour porter Sa révélation. Nul en dehors de Lui n'a de pouvoir sur Son royaume.

Ce verset est semblable aux suivants :

﴿ أَمْ لَهُمْ نَصِيبٌ مِّنَ ٱلْمُلْكِ فَإِذًا لَّا يُؤْتُونَ ٱلنَّاسَ نَقِيرًا ﴿٥٣﴾ أَمْ يَحْسُدُونَ ٱلنَّاسَ عَلَىٰ مَآ ءَاتَىٰهُمُ ٱللَّهُ مِن فَضْلِهِۦ ۖ فَقَدْ ءَاتَيْنَآ ءَالَ إِبْرَٰهِيمَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَءَاتَيْنَٰهُم مُّلْكًا عَظِيمًا ﴿٥٤﴾ فَمِنْهُم مَّنْ ءَامَنَ بِهِۦ وَمِنْهُم مَّن صَدَّ عَنْهُ ۚ وَكَفَىٰ بِجَهَنَّمَ سَعِيرًا ﴿٥٥﴾ ﴾

﴿ **S'ils possédaient une partie du pouvoir, ils n'en donneraient donc rien aux gens, fût-ce le creux d'un noyau de datte. Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce ? Or, Nous avons donné à la famille d'Ibrâhîm le Livre et la sagesse, et Nous leur avons donné un immense royaume. Certains d'entre eux ont cru en lui, d'autres s'en sont écartés. L'Enfer leur suffira [pour y brûler].** ﴾ [1202]

Le peuple de Sâlih prononça des paroles semblables, doutant de la prophétie de leur Messager :

﴿ أَءُلْقِيَ ٱلذِّكْرُ عَلَيْهِ مِنۢ بَيْنِنَا ۖ بَلْ هُوَ كَذَّابٌ أَشِرٌ ﴿٢٥﴾ سَيَعْلَمُونَ غَدًا مَّنِ ٱلْكَذَّابُ ٱلْأَشِرُ ﴿٢٦﴾ ﴾

﴿ **Est-ce lui qui a été choisi parmi nous pour recevoir le message ? C'est plutôt un grand menteur, plein de prétention et d'orgueil ! » Demain, ils sauront qui est le grand menteur plein de prétention et d'orgueil.** ﴾ [1203]

﴿ **Ou bien ont-ils le royaume des cieux et de la Terre et de ce qui existe entre eux ? Eh bien, qu'ils y montent par n'importe quel moyen !** ﴾ Qu'ils y montent par les voies du ciel, comme l'expliquent Ibn 'Abbâs ﷺ, Mujâhid, Qatâda et d'autres. Qu'ils montent au septième ciel, dit Ad-Dahhâk.[1204]

﴿ **Une armée de Coalisés qui, ici-même, sera mise en déroute !** ﴾ Ces mécréants seront vaincus et humiliés :

﴿ أَمْ يَقُولُونَ نَحْنُ جَمِيعٌ مُّنتَصِرٌ ﴿٤٤﴾ سَيُهْزَمُ ٱلْجَمْعُ وَيُوَلُّونَ ٱلدُّبُرَ ﴿٤٥﴾ بَلِ ٱلسَّاعَةُ مَوْعِدُهُمْ وَٱلسَّاعَةُ أَدْهَىٰ وَأَمَرُّ ﴿٤٦﴾ ﴾

[1202] S4 V53-55. Voir aussi S17 V100.
[1203] S54 V25-26.
[1204] At-Tabarî (21/156, 157).

﴿ Ou bien ils disent : « Nous formons un groupe [fort] et nous vaincrons. » Leur rassemblement sera bientôt mis en déroute, et ils fuiront. L'Heure, plutôt, sera leur rendez-vous, et l'Heure sera plus terrible et plus amère. ﴾ [1205]

Ce verset fait allusion à la défaite des mécréants à Badr.

﴿ كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ وَعَادٌ وَفِرْعَوْنُ ذُو الْأَوْتَادِ ﴿١٢﴾ وَثَمُودُ وَقَوْمُ لُوطٍ وَأَصْحَابُ لْئَيْكَةِ أُولَٰئِكَ الْأَحْزَابُ ﴿١٣﴾ إِن كُلٌّ إِلَّا كَذَّبَ الرُّسُلَ فَحَقَّ عِقَابِ ﴿١٤﴾ وَمَا يَنظُرُ هَٰؤُلَاءِ إِلَّا صَيْحَةً وَاحِدَةً مَّا لَهَا مِن فَوَاقٍ ﴿١٥﴾ وَقَالُوا رَبَّنَا عَجِّل لَّنَا قِطَّنَا قَبْلَ يَوْمِ الْحِسَابِ ﴿١٦﴾ ﴾

﴿ (12). Avant eux, le peuple de Nûh, les 'Âd, Pharaon, l'homme aux pals, (13). ont crié au mensonge, ainsi que les Thamûd, le peuple de Lût, et les gens d'Al-Ayka. Voilà les Coalisés. (14). Tous ont traité les Messagers de menteurs, c'est ainsi qu'ils ont encouru Ma punition. (15). Ceux-ci n'auront à attendre qu'un seul Cri, sans répétition. (16). Et ils disent : « Seigneur, hâte-nous notre part [de châtiment] avant le Jour des Comptes ! » ﴾

L'anéantissement des nations mécréantes les ayant précédés (V12-16)

Le Très-Haut nous rappelle le sort et le châtiment qu'Il fit subir aux nations passées qui avaient renié leurs Messagers.

﴿ Voilà les Coalisés ﴾, ils étaient plus forts et plus nombreux que vous, ils avaient plus de biens et plus d'enfants, mais tout cela ne leur fut d'aucune utilité lorsque leur vint le décret d'Allah.

﴿ Tous ont traité les Messagers de menteurs ﴾, telle est la cause qui leur a valu le châtiment : **﴿ c'est ainsi qu'ils ont encouru Ma punition ﴾** Ceci est une mise en garde pour quiconque agirait de la sorte.

﴿ Ceux-ci n'auront à attendre qu'un seul Cri, sans répétition. ﴾ Zayd Ibn Aslam rapporte les propos de Mâlik selon lesquels il ne s'agira que d'un seul Cri.[1206] Ils seront surpris par l'Heure qui leur viendra à l'improviste, et certes ses signes précurseurs sont déjà apparus, ce qui montre son imminence. Il y aura un soufflement d'effroi qu'Allah donnera l'ordre à Isrâfîl de prolonger de telle sorte que tous les habitants des cieux et de la Terre seront terrifiés, à l'exception de ceux qu'Allah aura préservés.

[1205] S54 V44-46.
[1206] 'Abdu-r-Razzâq (3/161).

﴿ Et ils disent : « Seigneur, hâte-nous notre part [de châtiment] avant le Jour des Comptes ! » ﴾ Allah blâme les polythéistes qui demandent à ce que leur soit hâté le châtiment.

Certains ont expliqué le terme « qitt » (قِطَّ) comme désignant Le livre des œuvres, d'autres la part de Paradis, s'il existait vraiment, ou encore la part de châtiment, comme le montre le verset suivant :

﴿ وَإِذْ قَالُوا اللَّهُمَّ إِن كَانَ هَٰذَا هُوَ الْحَقَّ مِنْ عِندِكَ فَأَمْطِرْ عَلَيْنَا حِجَارَةً مِّنَ السَّمَاءِ أَوِ ائْتِنَا بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴾

﴿ Et quand ils dirent : « Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors fais pleuvoir sur nous des pierres venant du ciel, ou inflige-nous un châtiment douloureux ! » ﴾ [1207]

Ibn Jarîr explique qu'ils demandaient d'obtenir la part de bien ou de mal qu'ils méritaient, dans ce bas-monde. Cette explication est aussi celle d'Ad-Dahhâk et d'Ismâ'îl Ibn Abî Khâlid.[1208]

Ces propos des mécréants étaient moqueurs et attestaient de leur mécréance.

﴿ اصْبِرْ عَلَىٰ مَا يَقُولُونَ وَاذْكُرْ عَبْدَنَا دَاوُودَ ذَا الْأَيْدِ ۖ إِنَّهُ أَوَّابٌ ﴿١٧﴾ إِنَّا سَخَّرْنَا الْجِبَالَ مَعَهُ يُسَبِّحْنَ بِالْعَشِيِّ وَالْإِشْرَاقِ ﴿١٨﴾ وَالطَّيْرَ مَحْشُورَةً ۖ كُلٌّ لَّهُ أَوَّابٌ ﴿١٩﴾ وَشَدَدْنَا مُلْكَهُ وَآتَيْنَاهُ الْحِكْمَةَ وَفَصْلَ الْخِطَابِ ﴿٢٠﴾ ﴾

﴿ (17). Endure ce qu'ils disent et rappelle-toi Dâwud, Notre Serviteur, doué de force [dans l'adoration] et plein de repentir. (18). Nous soumîmes les montagnes pour glorifier Allah, soir et matin, en sa compagnie, (19). de même que les oiseaux assemblés en masse, tous ne faisant qu'obéir à Lui. (20). Et Nous renforçâmes son royaume et lui donnâmes la sagesse et la faculté de bien juger. ﴾

L'histoire de Dâwud (V17-20)

Le Très-Haut nous décrit ici Son Serviteur et Messager Dâwud comme étant plein de force dans l'adoration et la science. Il s'agit ici de force dans l'obéissance à Allah, selon Mujâhid. Qatâda explique que Dâwud avait reçu une force dans l'adoration d'Allah et une bonne compréhension de la religion.[1209]

[1207] S8 V32.
[1208] At-Tabarî (21/164, 165), *Ad-Durr Al-Manthûr* (7/148).
[1209] At-Tabarî (21/166, 167).

Le Messager d'Allah ﷺ nous a d'ailleurs décrit ses adorations lorsqu'il dit : **« La prière la plus aimée d'Allah, le Très-Haut, est celle de Dâwud et le jeûne le plus aimé d'Allah, puissant et majestueux, est celui de Dâwud : il dormait la première moitié de la nuit, veillait un tiers de la nuit en prière et redormait le sixième restant. Et il jeûnait un jour sur deux. Il ne fuyait jamais au combat et il revenait souvent à Allah. »**[1210]

﴿ **Nous soumîmes les montagnes pour glorifier Allah, soir et matin, en sa compagnie, de même que les oiseaux assemblés en masse, tous ne faisant qu'obéir à Lui.** ﴾ Allah soumit les montagnes et les oiseaux, qui célébraient la pureté d'Allah au lever du jour et en fin de journée. Quant aux oiseaux, lorsqu'ils entendaient la magnifique voix de Dâwud réciter les Psaumes, ils s'arrêtaient et célébraient la pureté d'Allah avec lui, tout comme les montagnes.

Umm Hâni' décrivit à Ibn 'Abbâs ﷺ la prière de duhâ qu'accomplit un jour le Prophète ﷺ chez elle, en huit unités de prière, dans la matinée. Ibn 'Abbâs ﷺ comprit alors qu'il s'agissait de ce qui est mentionné dans le verset ﴿ **pour glorifier Allah, soir et matin** ﴾ (ishrâq) et il se mit à appeler la prière de duhâ, « prière de l'ishrâq ».[1211]

﴿ **Et Nous renforçâmes son royaume** ﴾ en lui accordant tout ce dont un souverain avait besoin. Mujâhid indique qu'il était alors l'homme le plus puissant. ﴿ **Et lui donnâmes la sagesse et la faculté de bien juger** ﴾, la bonne compréhension, l'intelligence. Qatâda explique que la sagesse désigne les Psaumes et la faculté de bien juger, le fait de les mettre en application. Quant à As-Suddî, il explique la sagesse par la prophétie.[1212]

La résolution des litiges se base sur les témoignages et les serments. Qatâda, lui, explique que celui qui accuse doit apporter deux témoins ou que l'accusé doit prêter serment de son innocence, voilà comment jugent les Prophètes et Messagers, ou les pieux croyants, et voilà la base du jugement de cette communauté jusqu'au Jour de la Résurrection.

Selon Mujâhid, il s'agit de la faculté de rendre un jugement équitable après avoir pris en compte toutes les parties.[1213]

[1210] *Fath Al-Bârî* (3/20), Muslim (2/816).
[1211] At-Tabarî (21/169).
[1212] At-Tabarî (21/171).
[1213] At-Tabarî (21/172, 173).

﴿ ۞ وَهَلْ أَتَىٰكَ نَبَؤُا۟ ٱلْخَصْمِ إِذْ تَسَوَّرُوا۟ ٱلْمِحْرَابَ ﴿٢١﴾ إِذْ دَخَلُوا۟ عَلَىٰ دَاوُۥدَ فَفَزِعَ مِنْهُمْ ۖ قَالُوا۟ لَا
تَخَفْ ۖ خَصْمَانِ بَغَىٰ بَعْضُنَا عَلَىٰ بَعْضٍ فَٱحْكُم بَيْنَنَا بِٱلْحَقِّ وَلَا تُشْطِطْ وَٱهْدِنَآ إِلَىٰ سَوَآءِ ٱلصِّرَٰطِ
﴿٢٢﴾ إِنَّ هَٰذَآ أَخِى لَهُۥ تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَعْجَةً وَلِىَ نَعْجَةٌ وَٰحِدَةٌ فَقَالَ أَكْفِلْنِيهَا وَعَزَّنِى فِى ٱلْخِطَابِ ﴿٢٣﴾
قَالَ لَقَدْ ظَلَمَكَ بِسُؤَالِ نَعْجَتِكَ إِلَىٰ نِعَاجِهِۦ ۖ وَإِنَّ كَثِيرًا مِّنَ ٱلْخُلَطَآءِ لَيَبْغِى بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ إِلَّا ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَقَلِيلٌ مَّا هُمْ ۗ وَظَنَّ دَاوُۥدُ أَنَّمَا فَتَنَّٰهُ فَٱسْتَغْفَرَ رَبَّهُۥ وَخَرَّ رَاكِعًا وَأَنَابَ
﴿٢٤﴾ فَغَفَرْنَا لَهُۥ ذَٰلِكَ ۖ وَإِنَّ لَهُۥ عِندَنَا لَزُلْفَىٰ وَحُسْنَ مَـَٔابٍ ﴿٢٥﴾ ﴾

﴿ (21). Et t'est-elle parvenue la nouvelle des disputeurs qui escaladèrent le prétoire ? (22). Quand ils entrèrent auprès de Dâwud, il en fut effrayé. Ils dirent : « N'aie pas peur ! Nous sommes tous deux en dispute, l'un de nous a fait du tort à l'autre. Juge donc en toute équité entre nous, ne sois pas injuste et guide-nous vers le chemin droit ! (23). Celui-ci est mon frère ; il a quatre-vingt-dix-neuf brebis, tandis que je n'en ai qu'une. Il m'a dit : "Confie-la-moi" et dans la conversation, il a eu le dessus sur moi. » (24). Il (Dâwud) dit : « Il a été certes injuste envers toi en demandant d'ajouter ta brebis aux siennes. » Beaucoup de gens transgressent les droits de leurs associés, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, cependant ils sont bien rares. Et Dâwud pensa alors que Nous l'avions mis à l'épreuve. Il demanda donc pardon à son Seigneur, tomba prosterné et se repentit. (25). Nous lui pardonnâmes. Il aura une place proche de Nous et un beau refuge. ﴾

Le récit des deux plaideurs (V21-25)

Il n'existe pas de hadith authentique au sujet de ce récit. Les exégètes se basent principalement sur les récits israélites, il est donc préférable de se contenter du récit qu'en fait le Coran, et Allah en connaît mieux les détails.

﴿ **Quand ils entrèrent auprès de Dâwud, il en fut effrayé.** ﴾ En effet, Dâwud se trouvait dans son oratoire et avait demandé à ce que personne n'y entre. Ainsi, il fut surpris de voir ces deux hommes arriver en ayant escaladé les murs.

﴿ **Il m'a dit : "Confie-la-moi" et dans la conversation, il a eu le dessus sur moi** ﴾, il a été plus fort que moi.

﴿ **Et Dâwud pensa alors que Nous l'avions mis à l'épreuve** ﴾, soumis à une épreuve.

﴿ **Il demanda donc pardon à son Seigneur, tomba prosterné** ﴾, certains dirent qu'il le resta quarante matins, ﴿ **et se repentit.** ﴾

﴿ **Nous lui pardonnâmes** ﴾ ce qu'il avait commis. On dit : « Les bonnes actions des pieux sont les péchés des rapprochés d'Allah. »

La prosternation de lecture

La prosternation lors de la récitation du verset 24 de la sourate Sâd n'est pas obligatoire, elle permet de marquer notre reconnaissance envers Allah.

Ibn 'Abbâs ﷺ a dit : « La prosternation lors de la récitation de la sourate Sâd n'est pas une obligation, mais j'y ai vu le Messager d'Allah ﷺ se prosterner. »[1214]

Il rapporte aussi qu'après s'être prosterné, le Prophète ﷺ a dit : « **Dâwud** عليه السلام **s'y est prosterné pour marquer son repentir et nous nous prosternons en signe de reconnaissance.** »[1215]

Mujâhid rapporta avoir interrogé Ibn 'Abbâs ﷺ au sujet de la raison de cette prosternation et il dit : « N'as-tu pas lu les versets suivants : ﴿ **(...) Et parmi la descendance [d'Ibrâhîm] [ou de Nûh], Dâwud, Sulaymân (...)** ﴾ jusqu'à ﴿ **Voilà ceux qu'Allah a guidés : suis donc leur voie.** ﴾[1216] ? Ainsi, le Prophète ﷺ reçut l'ordre de suivre l'exemple des Prophètes, parmi lesquels Dâwud, et celui-ci se prosterna : le Prophète ﷺ l'imita. »[1217]

Un jour, le Prophète ﷺ récita le verset et les gens s'apprêtèrent à se prosterner. Il dit alors : « **Ce n'est que la prosternation d'un Prophète marquant son repentir. Mais je vois que vous vous êtes apprêtés à vous prosterner.** » Il descendit alors de la chaire et se prosterna.[1218]

﴿ **Il aura une place proche de Nous et un beau refuge.** ﴾ Au Jour de la Résurrection, il bénéficiera de la proximité d'Allah et d'un rang élevé au Paradis grâce à son repentir et sa justice.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Les justes seront sur des chaires de lumière à la droite du Tout-Miséricordieux et Ses deux mains sont droites. Il s'agit de ceux qui sont justes avec leurs proches et ceux qui sont sous leur pouvoir.** »[1219]

﴿ يَٰدَاوُۥدُ إِنَّا جَعَلْنَٰكَ خَلِيفَةً فِى ٱلْأَرْضِ فَٱحْكُم بَيْنَ ٱلنَّاسِ بِٱلْحَقِّ وَلَا تَتَّبِعِ ٱلْهَوَىٰ فَيُضِلَّكَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَضِلُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ لَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌۢ بِمَا نَسُوا۟ يَوْمَ ٱلْحِسَابِ ﴿٢٦﴾ ﴾

[1214] Aḥmad (1/359), *Fatḥ Al-Bârî* (2/643), Abû Dâwud (2/123), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (3/176), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/342).
[1215] An-Nasâ'î (2/159).
[1216] S6 V84-90.
[1217] *Fatḥ Al-Bârî* (8/405).
[1218] Abû Dâwud (1410).
[1219] Muslim (3/1458).

﴾ (26). « Ô Dâwud ! Nous avons fait de toi un calife sur la Terre. Juge donc en toute équité parmi les gens et ne suis pas la passion, sinon elle t'égarera du sentier d'Allah, car ceux qui s'égarent du sentier d'Allah auront un dur châtiment pour avoir oublié le Jour des Comptes. » ﴿

Recommandation à l'égard des souverains (V26)

Allah recommande aux gens détenteurs d'un pouvoir de juger avec équité, selon la justice qu'Il a révélée, car celui qui s'en écarte aura dévié de la voie d'Allah, et Allah met sévèrement en garde celui qui dévie de Sa voie et oublie le jour où il aura à rendre des comptes.

﴾ Car ceux qui s'égarent du sentier d'Allah auront un dur châtiment pour avoir oublié le Jour des Comptes. ﴿ 'Ikrima explique ce verset en disant qu'ils subiront un douloureux châtiment au Jour de la Résurrection pour avoir oublié Allah.

Quant à As-Suddî, il indique qu'ils seront châtiés pour ne pas avoir œuvré en prévision du Jour des Comptes et son interprétation semble plus correcte au vu du sens apparent du verset.[1220]

On rapporte qu'Al-Walîd Ibn 'Abdi-l-Mâlik, qui était alors calife, demanda à Ibrâhîm Abû Zur'a, connu pour avoir étudié les anciennes Ecritures : « Ô toi qui as lu les anciennes Ecritures et le Coran et qui as une bonne compréhension, le calife devra-t-il rendre des comptes ? » Il répondit : « Ô émir des croyants, es-tu plus noble auprès d'Allah que Dâwud, auquel Il a accordé à la fois la prophétie et le califat ? Pourtant, Il l'a averti dans Son Livre en disant : **﴾ « Ô Dâwud, Nous avons fait de toi un calife sur la Terre. Juge donc en toute équité parmi les gens et ne suis pas la passion, sinon elle t'égarera du sentier d'Allah, car ceux qui s'égarent du sentier d'Allah auront un dur châtiment pour avoir oublié le Jour des Comptes. » ﴿**[1221]

﴿ وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَآءَ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا بَٰطِلًا ۚ ذَٰلِكَ ظَنُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ۚ فَوَيْلٌ لِّلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِنَ ٱلنَّارِ
﴿٢٧﴾ أَمْ نَجْعَلُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ كَٱلْمُفْسِدِينَ فِى ٱلْأَرْضِ أَمْ نَجْعَلُ ٱلْمُتَّقِينَ
كَٱلْفُجَّارِ ﴿٢٨﴾ كِتَٰبٌ أَنزَلْنَٰهُ إِلَيْكَ مُبَٰرَكٌ لِّيَدَّبَّرُوٓا۟ ءَايَٰتِهِۦ وَلِيَتَذَكَّرَ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٢٩﴾ ﴾

[1220] At-Tabarî (21/189).
[1221] Rapporté par Ibn Abî Hâtim.